



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National de la République Centrafricaine s'est réuni, en session ordinaire, le 04 juillet 2012, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Bangui, République Centrafricaine, sous la Présidence de Monsieur **Albert BESSE**, Ministre des Finances et du Budget, son Président statutaire, en présence de Monsieur **TAHIR HAMID NGUILIN**, Vice-Gouverneur de la BEAC.

Monsieur **Camille KELEFIO**, Directeur National, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Après l'adoption de l'ordre du jour comportant dix (10) points et l'approbation du procès verbal de la réunion du 02 mars 2012, le Comité a examiné les indicateurs économiques de la RCA au 31 mars 2012.

Au 31 mars 2012, le Comité a noté qu'au niveau de l'environnement international, le ralentissement de la croissance mondiale a été modéré, grâce principalement à la timide reprise de l'activité dans les pays avancés qui a permis de réduire la menace d'une décélération brutale de l'économie mondiale.

Pour sa part, l'inflation mondiale s'est ralentie au cours des derniers mois et la dynamique de l'inflation demeure contenue dans les économies avancées.

Sur le marché des matières premières, les prix du café et les cours du baril de pétrole sont restés orientés à la hausse. En revanche, les prix du coton et des grumes ont poursuivi leur dégringolade ; et ceux des bois débités sont restés stables.

Sur le marché des changes, la monnaie unique européenne s'est légèrement redressée face au dollar, suite aux espoirs de nouvelles mesures exceptionnelles prises par la BCE en faveur du secteur financier.

Toutefois, les perspectives de l'économie centrafricaine, pour le reste de l'année, sont favorables, en relation avec la convention de partenariat signée entre l'Agence Chinoise de Développement et d'Investissement et le Gouvernement, pour un montant total de 15,9 milliards de F CFA. De plus, la conclusion d'un nouveau programme avec le FMI, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit, favoriserait la reprise des appuis extérieurs.

En ce qui concerne la conjoncture économique et financière nationale à fin 2011, les membres du Comité Monétaire et Financier National ont relevé qu'elle a été marquée par une amélioration de l'activité dans la plupart des secteurs. Sur cette base, le taux de croissance du PIB réel a été estimé à 3,3 % en 2011 contre 2,9 % en 2010.

En ce qui concerne l'inflation, l'accélération des prix a été modérée en 2011, avec un taux d'inflation moyen de 1,2 % contre 1,5 % en 2010.

Au niveau de la gestion des finances publiques, les ressources propres ont été recouvrées à hauteur de 111,8 milliards contre 114,2 milliards un an plus tôt. Dans le même temps, les dépenses publiques se sont contractées de 2,2 %, s'inscrivant à 164,4 milliards contre 168,1 milliards une année auparavant, suite au faible décaissement des appuis extérieurs attendus.

Appréciant l'évolution des principaux agrégats monétaires de la RCA à fin avril 2012, le Comité a noté que la situation comptable de la Banque Centrale à fin avril 2012 a été marquée, en emplois, par une baisse de 4,8 % des avoirs extérieurs bruts et une hausse des créances sur le Trésor. En ressources, elle s'est caractérisée par une légère augmentation des billets et monnaies en circulation tandis que les dépôts du Trésor et des Comptes Publics Nationaux se sont fortement contractés.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exercice de la programmation monétaire de la RCA pour l'année 2012, le taux de croissance du PIB réel devrait atteindre 3,8 % en 2012 et le taux d'inflation s'accélérerait pour se situer à 3 % en liaison avec les répercussions de la hausse des prix à la pompe des produits pétroliers et les perturbations des circuits d'approvisionnement en produits alimentaires de base (manioc et viande de bœuf). Ainsi, le Comité a proposé au Comité de Politique Monétaire, les objectifs monétaires et de crédits pour 2012 et 2013.

S'agissant des activités du marché monétaire, elles ont été caractérisées au cours des cinq premiers mois de l'année 2012, par l'absence des interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit, l'inactivité du compartiment interbancaire et la régression des placements auprès de la Banque Centrale.

Concernant le marché des titres publics à souscription libre dans la CEMAC, ses activités ont été marquées essentiellement par les émissions et les remboursements de BTA.

Poursuivant l'examen de son ordre du jour et après avoir pris connaissance de la note d'information relative à la surveillance multilatérale, les membres du Comité se sont félicités des relations soutenues entre la République Centrafricaine et les Institutions Financières Internationales.

Enfin, les membres du Comité ont pris acte des communiqués de presse des différentes réunions des Organes de décisions de la BEAC et de l'UMAC.

Fait à Bangui, le 04 juillet 2012

LE PRESIDENT STATUTAIRE  
DU COMITE MONETAIRE ET FINANCIER NATIONAL  
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
**LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET**

